

ARRÊTÉ n°2026-081-CA-AI
portant liste d'aptitude au titre de la PROMOTION INTERNE au grade
de RÉDACTEUR (avec et sans examen) et RÉDACTEUR PRINCIPAL
DE 2^{ÈME} CLASSE (avec examen)

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

- VU** le code général de la fonction publique et notamment ses articles L216-2, L264-2, L325-38 à L325-43, L452-35, L523-1 et L523-5
- VU** la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires article 42,
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, articles 21 et 24,
- VU** le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- VU** l'arrêté du 15 avril 2021 portant adoption des lignes directrices de gestion relative à la promotion interne du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,
- VU** l'arrêté du 22 février 2022 portant modification des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,
- VU** l'application du quota fixé par le décret précité permettant d'offrir **25 postes** à répartir pour le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Considérant les **186 dossiers** reçus pour le grade de rédacteur (avec et sans examen) et les **6 dossiers** reçus pour le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe (avec examen),

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}

La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au titre de la promotion interne est fixée comme suit à compter du 1^{er} juillet 2026 (classement dans l'ordre d'attribution des points) :

1	PAIN Adeline	9	GIBET Martine	17	BOUYER Sylvie
2	VARDANEGA Nathalie	10	MOREAU Cédric	18	SURGET Françoise
3	DE FRANCE Laura	11	CADEAU Eugénie	19	GUILLERMIN Sabine
4	CREPEL Alexandra	12	PONDEVIE Nathalie	20	SOTIN Angélique
5	SAILLY QUEVAL Delphine	13	HENRY Marie-Cécile	21	FORTIER Anne-Sophie
6	BROSSEAU Nadia	14	ODEON-CLAVIER Magali	22	BREHIER Sylvie
7	HONORE Céline	15	MARTIN Elsa	23	ROBARD Aurélie
8	PAINSMAIN Maryline	16	BAILLEUL Stéphanie		

ARTICLE 2

La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe au titre de la promotion interne est fixée comme suit à compter du 1^{er} juillet 2026 (classement dans l'ordre d'attribution des points) :

1	LOISEAU Cécile	3	SERREAU Hélène
---	----------------	---	----------------

ARTICLE 3

Les modalités de réinscription sont notamment précisées à l'article L 325-39 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion. La liste d'aptitude fera l'objet d'une publicité, via le site internet du Centre de Gestion, auprès de l'ensemble des collectivités et établissements publics du département de Loire-Atlantique et une attestation d'inscription sera notifiée aux agents concernés.

Fait à Nantes, le 29 juin 2026



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Philip SQUELARD
Le Président,

Le président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.⁴